Col de l’Echelle : un Camerounais condamné pour “aide à l’entrée et au séjour de personnes en situation irrégulière”

15/08/2019 à 13h50

Six mois ferme pour le passeur amateur du col de l’Echelle

Joseph Fankam, un Camerounais de 31 ans, était jugé en comparution immédiate ce mardi 13 août pour “aide à l’entrée et au séjour de personnes en situation irrégulière”. Il avait été interpellé lundi soir, au col de l’Échelle, avec trois migrants congolais.

[…]

Du côté de la défense, Me Philip rappelle que son client est inconnu des services frontaliers et que son casier judiciaire est vide. « Sur les sept places de sa voiture, seules trois étaient occupées, et les passagers étaient tous cousins : deux éléments qu’on ne retrouve jamais dans le cas de “vrais” passeurs ». Idem pour les plus de 1 600 € issus, selon son client, d’indemnités chômage italiennes : « Des passeurs ne se baladent jamais avec du liquide ».

L’avocat plaidera la relaxe auprès du président de séance, Jean-François Astruc. Lequel condamnera Joseph Fankam à six mois ferme, cinq ans d’interdiction de territoire et la saisie du téléphone, du véhicule et des 1 680 €.

Le Dauphiné